



## AFFECTATION DES « MUTÉS » SUPPLÉMENTAIRES AU TITRE DE LA SAISON 2024-2025

À adresser à : DISTRICT GARD-LOZÈRE DE FOOTBALL – 34 rue Séguier – 30020 NÎMES cedex 1  
ou par courriel (via l'adresse mél officielle) : [secretariat@gard-lozere.fff.fr](mailto:secretariat@gard-lozere.fff.fr) **avant le début des compétitions**

Monsieur le Président du District Gard-Lozère,

J'ai l'honneur de vous informer que nous demandons l'affectation de notre (nos) muté(s) supplémentaire(s) pour notre (nos) équipe(s) ci-après :

- **1<sup>er</sup> muté supplémentaire :**

- Catégorie : ..... Équipe n° : ..... Division : .....

- **2<sup>e</sup> muté supplémentaire (le cas échéant) :**

- Catégorie : ..... Équipe n° : ..... Division : .....

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes meilleurs sentiments.

Fait à ..... le ...../...../2024

**Nom, prénom et signature (cachet du club obligatoire)**